

Le directeur gagne ses OPP :

Vous n'aurez pas la liberté de vos congés !

7 février 2017

Lors du Comité d'Etablissement du 7 février, la CGT, aux travers de propos liminaires, a demandé à la direction une réponse aux plus de 1200 signataires de la pétition. C'est une direction, les deux pieds dans la vase mais droite dans ses bottes, que nous avons trouvée en séance ! Non seulement elle n'écoute pas les salariés mais acte d'ores et déjà 2 semaines de fermeture pour les années à venir !

Acte 1 - l'envie et l'histoire

Pour commencer, la direction revient sur l'origine des fermetures qui datent de 5 ou 6 années. A l'époque, l'idée de 2 semaines de fermeture était avancée par la direction mais l'unité des personnels et de leurs organisations syndicales avaient inversé la tendance et mis un terme à cette ambition. De l'aveu même du directeur, cette envie de fermetures n'a jamais été appliquée mais elle était toujours présente... Provocateur, il précise même que si cette fermeture de deux semaines n'est pas réapparue plus tôt c'est qu'en 2015 une négociation sur l'OTT devait se tenir et qu'en conséquence 2016 n'était pas la meilleure année...

Acte 2 - les ordres

Pourquoi choisir 2017 ? Au delà des arguments économiques (qui ne convainquent que ceux qui veulent être convaincus) la direction ne cache pas que c'est une volonté de DIN de fermer ses établissements 2 semaines l'été !

La direction explique que, pour 2018, le choix du positionnement de la fermeture de deux semaines pourra être discuté en amont, sauf si la direction de DIN impose la période ! Pour la CGT, le message est clair : la direction acte définitivement une fermeture estivale de deux semaines. Pour la CGT, c'est NON en 2017 et ce sera NON en 2018 !

Acte 3 - la synthèse

En novembre : une information de la direction pour présenter son projet de 2 semaines de fermeture.

En décembre : vote unanime de tous les élus au Comité d'Etablissement CONTRE.

En janvier : plus de 1200 signatures s'opposent à la fermeture.

Fin janvier : suite à cette pétition, la direction a été contrainte de se remettre autour de la table.

La CGT lui a proposé de repartir sur les bases de l'accord OTT local qui prévoyait un bloc flottant de 3 jours à prendre au choix des personnels entre le 14 juillet et le 15 août, et a fait une ouverture afin de sortir de l'impasse : un élargissement de ce bloc flottant à deux semaines flottantes mais toujours au choix des personnels.

Acte 4 - les alliés

En séance du 7 février, la direction réitère sa proposition initiale. En bonus, elle trouve le soutien d'un partenaire social (*cherchez pas, c'est toujours le même*) pour qui la proposition CGT serait une entorse à l'accord OTT local...

Quand la direction impose 2 semaines de fermeture, le vote CONTRE c'est du dialogue social.

Quand la CGT propose 2 semaines glissantes en juillet-août au choix des personnels, c'est un scandale...

Bref, dommage pour les salariés que la CGT se soit battue seule sur ce sujet comme sur bien d'autres.

Face à l'intransigeance de la direction, vous êtes tous légitimes à rentrer en résistance de la manière qui vous semble la plus adaptée. C'est grâce à vos efforts que les bateaux se construisent et pourtant, vous êtes désormais priés de vous agenouiller devant le directeur pour solliciter sa clémence. Il jugera tout seul de l'opportunité de vous l'accorder, ou non.

La CGT continue de trouver cela d'autant plus intolérable, que le directeur a vraiment grand intérêt à exiger votre confiance : l'amiante, les RPS, les salaires (toujours les plus bas sur Cherbourg), les RTT, l'OTT... Il n'en aura jamais assez !

Au moins, les plus sceptiques n'auront plus de doute sur les intentions du directeur : sa feuille de route n'a jamais été l'amélioration de vos conditions de travail. Mais quelque soit son dogmatisme, n'oubliez pas qu'il aura toujours besoin de vous et c'est pourquoi la CGT vous invite désormais à saisir toutes les opportunités pour vous faire respecter !